

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de

NAV CANADA

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

NAV CANADA

États consolidés résumés intermédiaires du résultat net (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2017	2016
Produits			
Redevances d'usage		333 \$	315 \$
Autres produits		14	17
		<u>347</u>	<u>332</u>
Charges d'exploitation			
Salaires et avantages du personnel		235	219
Services techniques		29	30
Installations et entretien		18	18
Amortissements	7, 8	38	36
Autres		20	18
		<u>340</u>	<u>321</u>
Autres (produits) et charges			
Produits financiers		(5)	(16)
Coût financier net lié aux avantages du personnel	6	14	14
Autres charges financières		19	31
Autres (profits) et pertes		(10)	(7)
		<u>18</u>	<u>22</u>
Bénéfice net (perte nette) avant l'impôt sur le résultat et le mouvement net des comptes de report réglementaires			
		(11)	(11)
Charge d'impôt sur le résultat			
		<u>—</u>	<u>1</u>
Bénéfice net (perte nette) avant le mouvement net des comptes de report réglementaires			
		<u>(11)</u>	<u>(12)</u>
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette), après impôt			
	4	14	12
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires			
	1	<u>3 \$</u>	<u>— \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NAV CANADA

États consolidés résumés intermédiaires du résultat global (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2017	2016
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires		3 \$	– \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net :			
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	6	100	318
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié aux autres éléments du résultat global	4	<u>(100)</u>	<u>(318)</u>
		–	–
Éléments qui seront reclassés dans le résultat net :			
Variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie		1	36
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié aux autres éléments du résultat global	4	<u>(1)</u>	<u>(36)</u>
		–	–
Total des autres éléments du résultat global		<u>–</u>	<u>–</u>
Total du résultat global	1	<u>3 \$</u>	<u>– \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NAV CANADA

États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	30 novembre 2017	31 août 2017
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		227 \$	222 \$
Débiteurs et autres		93	107
Placements	9	70	95
Autres		11	11
		<u>401</u>	<u>435</u>
Actifs non courants			
Placement sous forme d'actions privilégiées	5, 9	365	350
Avantages du personnel	6	10	11
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		7	7
Immobilisations corporelles	7	703	705
Immobilisations incorporelles	8	932	930
Autres actifs non courants		4	3
		<u>2 021</u>	<u>2 006</u>
Total des actifs		<u>2 422</u>	<u>2 441</u>
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	4	1 390	1 475
Total des actifs et des soldes débiteurs des comptes de report réglementaires		<u>3 812 \$</u>	<u>3 916 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NAV CANADA

États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	30 novembre 2017	31 août 2017
Passifs			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs		216 \$	230 \$
Produits différés		6	6
Remboursement au titre des redevances d'usage à payer		60	60
Partie courante de la dette à long terme		375	375
		<u>657</u>	<u>671</u>
Passifs non courants			
Dette à long terme		1 220	1 220
Avantages du personnel	6	1 491	1 586
Passif d'impôt différé		57	55
Passif dérivé		11	12
Autres passifs non courants		2	2
		<u>2 781</u>	<u>2 875</u>
Total des passifs		<u>3 438</u>	<u>3 546</u>
Capitaux propres			
Résultats non distribués		31	28
		<u>31</u>	<u>28</u>
Total des capitaux propres		<u>31</u>	<u>28</u>
Total des passifs et des capitaux propres		<u>3 469</u>	<u>3 574</u>
Soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	4	343	342
Engagements	10		
		<u>3 812 \$</u>	<u>3 916 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NAV CANADA

États consolidés résumés intermédiaires des variations des capitaux propres (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Solde au 31 août 2016	28 \$	– \$	28 \$
Bénéfice net (perte nette) et mouvement net des comptes de report réglementaires	–	–	–
Autres éléments du résultat global	–	–	–
Solde au 30 novembre 2016	<u>28 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>28 \$</u>
Solde au 31 août 2017	28 \$	– \$	28 \$
Bénéfice net (perte nette) et mouvement net des comptes de report réglementaires	3	–	3
Autres éléments du résultat global	–	–	–
Solde au 30 novembre 2017	<u>31 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>31 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NAV CANADA

Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation			
Montants reçus au titre des redevances d'usage		344 \$	335 \$
Autres montants reçus		13	10
Remboursement au titre de la taxe à la consommation		–	3
Paiements à des membres du personnel et à des fournisseurs		(271)	(248)
Cotisations aux régimes de retraite – services rendus au cours de la période	6	(21)	(20)
Règlement au titre de la compression relative aux indemnités de cessation d'emploi	6	(26)	–
Paiements au titre des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(1)	(2)
Paiements d'intérêts		(20)	(23)
Intérêts reçus		1	1
		<u>19</u>	<u>56</u>
Investissement			
Dépenses d'investissement		(43)	(32)
Remboursement d'impôt sur le placement sous forme d'actions privilégiées		4	–
Produit provenant des fiducies de papier commercial adossé à des actifs		–	80
		<u>(39)</u>	<u>48</u>
Financement			
Fonds de réserve pour le service de la dette	9	25	–
		<u>25</u>	<u>–</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement			
		5	104
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		–	1
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		<u>5</u>	<u>105</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		<u>222</u>	<u>119</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		<u>227 \$</u>	<u>224 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière

NAV CANADA a été constituée en tant que société sans capital social en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* dans le but d'acquérir, de détenir, de gérer, d'exploiter, de maintenir et de développer le système canadien de navigation aérienne civile (le « SNA »), tel qu'il est défini en vertu de la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile* (la « Loi sur le SNA »). NAV CANADA a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. À l'intérieur des paramètres fondamentaux délimitant le mandat que la Loi sur le SNA lui confère, NAV CANADA a le droit de fournir des services de navigation aérienne civile et elle est la seule autorité compétente qui peut fixer et percevoir les redevances d'usage pour de tels services. L'activité principale de NAV CANADA et de ses filiales (collectivement, la « Société ») consiste à fournir des services de navigation aérienne, ce qui constitue l'unique secteur isolable de la Société. Les services de navigation aérienne de la Société sont dispensés essentiellement au Canada.

Les redevances au titre des services de navigation aérienne civile qu'offre la Société sont soumises au cadre réglementaire économique édicté dans la Loi sur le SNA. Aux termes de celle-ci, la Société peut établir de nouvelles redevances ou réviser les redevances existantes qu'elle perçoit pour ses services. Lorsqu'elle établit de nouvelles redevances ou qu'elle révisé les redevances existantes, la Société doit suivre les paramètres obligatoires de la Loi sur le SNA en matière d'établissement des redevances, lesquels prescrivent, entre autres choses, que le tarif des redevances, établi d'après des projections raisonnables et prudentes, ne peut être tel que les produits découlant de ces redevances soient supérieurs aux obligations financières courantes et futures de la Société dans le cadre de la prestation des services de navigation aérienne civile. Aux termes de ces paramètres, le conseil d'administration de la Société (le « conseil »), agissant en qualité de régulateur de tarifs, approuve le montant des modifications devant être apportées aux redevances d'usage ainsi que la date à laquelle elles doivent avoir lieu.

La Société planifie ses activités de façon à atteindre le seuil de rentabilité dans l'état consolidé du résultat net à la clôture de chaque exercice après avoir constaté des ajustements au compte de stabilisation des tarifs. Les incidences de la réglementation des tarifs sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société sont décrites à la note 4.

Aux termes de la Loi sur le SNA, la Société doit donner aux usagers un préavis de toute redevance qu'elle se propose d'établir ou de réviser, et elle doit les consulter à ce sujet. Les usagers peuvent faire valoir leur point de vue auprès de la Société de même qu'ils peuvent interjeter appel des redevances révisées devant l'Office des transports du Canada en invoquant des motifs selon lesquels la Société a violé les paramètres obligatoires édictés dans la Loi sur le SNA ou a omis de donner aux usagers les préavis prévus par la loi.

NAV CANADA est une société domiciliée au Canada. Le siège social de NAV CANADA est situé au 77, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario), Canada, K1P 5L6. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires de NAV CANADA comprennent les comptes de ses filiales.

2. Mode de présentation

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis selon la Norme comptable internationale (International Accounting Standard, ou « IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Tel qu'il est permis selon cette norme, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ne présentent pas toutes les informations qui doivent figurer dans des états financiers consolidés annuels établis conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») et ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2017 (les « états financiers consolidés annuels de 2017 »).

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires a été approuvée par le conseil en date du 10 janvier 2018.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

2. Mode de présentation (suite)

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs suivants :

- les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur;
- les passifs au titre des prestations définies, qui sont comptabilisés comme le montant net de la valeur actualisée des obligations au titre de prestations définies et des actifs du régime évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société. Toutes les informations présentées ont été arrondies au million de dollars près, à moins d'indication contraire.

d) Caractère saisonnier

Les activités d'exploitation de la Société ont varié de façon historique au cours de l'exercice, les produits découlant de la circulation aérienne les plus élevés ayant été enregistrés au quatrième trimestre (de juin à août). L'intensification de la circulation aérienne s'explique par une hausse des voyages de loisir pendant les mois d'été. De par sa structure de coûts qui est en grande partie fixe, la Société ne subit pas de variations importantes de ses coûts au cours de l'exercice.

e) Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires figurent à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrant en vigueur le 1^{er} septembre 2017, tel qu'il est décrit à la note 2 f) plus bas. Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

f) Nouvelles normes, modifications et interprétations adoptées

IFRS 9, Instruments financiers

La Société a appliqué par anticipation toutes les dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (2014) (l'« IFRS 9 »), à compter du 1^{er} septembre 2017. Cette norme remplace la norme IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (l'« IAS 39 »), et présente de nouvelles dispositions relatives au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Elle introduit également une nouvelle norme de comptabilité de couverture générale, qui permet d'harmoniser plus étroitement la comptabilité de couverture avec la gestion des risques. La norme modifie également le modèle de dépréciation existant en instaurant un nouveau modèle de « pertes de crédit attendues » pour le calcul de la dépréciation. Par ailleurs, la quantité d'information qu'une entité doit fournir sur sa stratégie de gestion du risque, ses flux de trésorerie découlant de ses activités de couverture et l'incidence de la comptabilité de couverture sur ses états financiers consolidés s'accroît en vertu de cette nouvelle norme.

Contrairement aux nombreuses règles de l'IAS 39, l'IFRS 9 décrit une méthode unique visant à déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur. La méthode préconisée repose sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les dispositions de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers ont pour la plupart été reportées dans l'IFRS 9.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

2. Mode de présentation (suite)

f) Nouvelles normes, modifications et interprétations adoptées (suite)

Le tableau suivant présente les modifications apportées au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers de la Société par suite de l'adoption de l'IFRS 9.

	IAS 39	IFRS 9
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Débiteurs et autres	Prêts et créances	Coût amorti
Fonds de réserve pour le service de la dette	Disponibles à la vente	Coût amorti
Placement sous forme d'actions privilégiées	Juste valeur par le biais du résultat net ¹⁾	Juste valeur par le biais du résultat net
Actifs dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Passifs financiers		
Fournisseurs et autres créditeurs	Autres passifs financiers	Coût amorti
Passifs dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Obligations et billets à payer	Autres passifs financiers	Coût amorti

¹⁾ Aux termes de l'IAS 39, ces actifs financiers étaient désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net parce qu'ils comprenaient au moins un dérivé incorporé et que le contrat hybride (combiné) en entier, et non chaque dérivé incorporé pris séparément, était désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces actifs ont été classés comme étant obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net aux termes de l'IFRS 9.

L'adoption de l'IFRS 9 n'a donné lieu à aucun ajustement des évaluations des actifs financiers et des passifs financiers de la Société. L'incidence de la modification du modèle de dépréciation n'a pas été importante étant donné que les actifs financiers dépréciés de la Société sont négligeables.

L'adoption de l'IFRS 9 n'a pas entraîné de changements à l'admissibilité des relations de couverture existantes ni à la comptabilité des instruments financiers dérivés désignés en tant qu'instruments de couverture efficaces ou aux postes dans lesquels ces derniers sont inclus à l'état consolidé de la situation financière.

La Société a appliqué l'IFRS 9 à titre rétrospectif. Toutefois, elle a choisi de ne pas retraiter les chiffres comparatifs en vertu des dispositions transitoires. Par conséquent, les méthodes comptables appliquées aux chiffres comparatifs demeurent conformes aux anciennes méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels de 2017.

i) Comptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention de procéder au règlement sur la base du montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

2. Mode de présentation (suite)

f) Nouvelles normes, modifications et interprétations adoptées (suite)

ii) Classement

La Société classe ses actifs financiers et ses passifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- ceux qui seront ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net;
- ceux qui seront évalués au coût amorti.

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour gérer les actifs financiers et des modalités dont sont assortis les flux de trésorerie. Les passifs financiers sont classés dans la catégorie des passifs qui seront évalués au coût amorti, à moins qu'ils ne soient désignés comme faisant partie de ceux qui seront ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

iii) Évaluation

Au moment de la comptabilisation initiale, tous les instruments financiers autres que les créances clients qui ne comportent pas une composante de financement importante doivent être évalués à la juste valeur. Si un actif financier ou un passif financier n'est pas ultérieurement évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale comprend les coûts de transaction qui sont directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'instrument.

Les créances clients qui ne comportent pas une composante de financement importante sont évaluées initialement à leur prix de transaction.

L'objectif selon le modèle économique de la Société consiste à percevoir des flux de trésorerie contractuels et ces flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et (ou) à des versements d'intérêts. Les actifs financiers sont donc habituellement évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur. Tous les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur et les variations de celle-ci, y compris les intérêts ou dividendes reçus, sont comptabilisées dans le résultat net ou dans les autres éléments du résultat global. À l'heure actuelle, la Société n'a aucun actif financier évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

En règle générale, les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à moins qu'ils soient détenus à des fins de transaction, qu'ils soient des dérivés ou qu'ils aient été désignés comme des passifs qui seront ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société n'a désigné aucun passif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers comprenant des dérivés incorporés sont considérés dans leur intégralité pour déterminer si leurs flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les dérivés incorporés dans des passifs financiers sont traités comme des dérivés distincts lorsque leurs risques et caractéristiques économiques ne sont pas liés étroitement à ceux du contrat hôte, qu'un instrument distinct assorti des mêmes modalités que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé et que l'instrument composé n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Les variations de la juste valeur des dérivés incorporés séparables sont comptabilisées immédiatement dans le résultat net.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

2. Mode de présentation (suite)

f) Nouvelles normes, modifications et interprétations adoptées (suite)

iv) Dépréciation

La Société se sert du modèle de « pertes de crédit attendues » pour le calcul de la dépréciation et elle comptabilise les pertes de crédit attendues en tant que correction de valeur pour pertes dans l'état consolidé de la situation financière si elles ont trait à un actif financier évalué au coût amorti. Dans le cas des créances clients, la Société applique, comme le permet l'IFRS 9, une méthode simplifiée selon laquelle les pertes de crédit attendues pour la durée de vie doivent être comptabilisées depuis la comptabilisation initiale des créances clients. La valeur comptable de ces actifs est présentée compte tenu de toute correction de valeur pour pertes dans l'état consolidé de la situation financière.

v) Dérivés et comptabilité de couverture

Les dérivés sont initialement comptabilisés et réévalués ultérieurement à la juste valeur chaque date de clôture. La comptabilisation des variations ultérieures de la juste valeur dépend de la désignation ou non du dérivé à titre d'instrument de couverture et, si tel est le cas, de la nature de l'élément couvert et du type de relation de couverture désignée. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme étant des instruments de couverture dans des relations de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui n'ont pas été désignés de la sorte sont comptabilisées par le biais du résultat net à mesure qu'elles surviennent.

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Les actifs et les passifs dérivés de la Société sont composés de swaps de taux d'intérêt à terme et de contrats à terme sur obligations et de contrats de change à terme. La juste valeur de ces dérivés est calculée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus en fonction des taux d'intérêt actuels et des taux de change à terme.

Lorsque cela est permis, la Société comptabilise ces instruments financiers à titre de couvertures de flux de trésorerie, de sorte que les profits et les pertes qui se contrebalancent sont comptabilisés dans les résultats de la même période que l'élément couvert. À la désignation initiale de la couverture, la relation entre l'élément couvert et l'élément de couverture est documentée en bonne et due forme, y compris les objectifs de gestion des risques et la stratégie relative à l'opération de couverture de la Société, de même que les méthodes qui serviront à évaluer l'efficacité de la relation de couverture. L'efficacité de la relation de couverture est évaluée à la mise en place du contrat visant l'élément de couverture, et ensuite à chaque date de clôture afin de s'assurer que la relation est efficace et qu'elle le demeurera. Pour les couvertures de flux de trésorerie d'une transaction prévue, la transaction doit être hautement probable et doit comporter une exposition aux variations de flux de trésorerie qui pourraient, finalement, influencer sur le bénéfice net.

Couvertures de flux de trésorerie

Lorsqu'un dérivé est désigné comme instrument de couverture dans une couverture de l'exposition aux variations des flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue et hautement probable qui pourrait influencer sur le résultat net, la partie efficace de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans les capitaux propres. Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est transféré dans le résultat net de la même période ou des mêmes périodes que celles au cours desquelles les flux de trésorerie couverts influent sur le résultat net, sous le même poste de l'état du résultat net que l'élément couvert. Toute partie inefficace est comptabilisée immédiatement dans le résultat net.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

2. Mode de présentation (suite)

f) Nouvelles normes, modifications et interprétations adoptées (suite)

v) Dérivés et comptabilité de couverture (suite)

Couvertures de flux de trésorerie (suite)

Si l'instrument de couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture, s'il arrive à échéance ou s'il est vendu, résilié ou exercé, la comptabilité de couverture cessera d'être pratiquée, de manière prospective. Le profit ou la perte cumulé comptabilisé antérieurement dans les autres éléments du résultat global demeure dans les capitaux propres jusqu'à ce que la transaction prévue influe sur le résultat net. Si l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, le solde compris dans le cumul des capitaux propres est alors comptabilisé immédiatement dans le résultat net.

g) Estimations comptables et jugements critiques

L'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires exige que la direction ait recours à son jugement et fasse des estimations à l'égard d'événements futurs.

Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes quant aux événements futurs jugés raisonnables selon les circonstances. Les estimations comptables, par définition, correspondront rarement aux résultats réels.

Les jugements critiques et principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont présentés à la note 2 d) des états financiers consolidés annuels de 2017.

h) Prises de position comptables futures

L'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié un certain nombre de normes, modifications et interprétations, dont fait état la note 2 f) afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017, qui ne sont pas encore en vigueur. La Société continue d'analyser ces normes et modifications afin de déterminer leur incidence sur ses états financiers consolidés.

La Société poursuit son évaluation de l'incidence éventuelle de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »), sur ses états financiers consolidés. Elle a entrepris de revoir en détail ses contrats actuels selon le modèle standard d'analyse en cinq étapes. À l'heure actuelle, la Société a déterminé que la comptabilisation et l'évaluation des produits provenant des redevances d'usage, lesquels représentent environ 96 % des produits annuels totaux, ne changera pas à l'adoption de l'IFRS 15. L'incidence de l'adoption sur les produits de la Société a surtout trait aux contrats de services et de développement inclus dans les autres produits à l'état consolidé du résultat net. La quantification de cette incidence se fera à mesure que progressera l'analyse de l'équipe de projet.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

4. Incidence des comptes de report réglementaires sur les états financiers

Selon l'information que la Société est tenue de fournir à titre d'entité assujettie à la réglementation des tarifs, les soldes des comptes de report réglementaires sont les suivants aux dates indiquées :

	31 août 2017	Report réglementaire	Recouvrement ou reprise	30 novembre 2017
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires				
Dérivés	13 \$	(1) \$	– \$	12 \$
Impôt différé ¹⁾	56	2	–	58
Avantages du personnel				
Congés de maladie cumulatifs	30	–	–	30
Réévaluations des autres avantages postérieurs à l'emploi	41	6	(1)	46
Cotisations aux régimes de retraite (a)	–	18	(3)	15
Réévaluations des régimes de retraite	1 251	(108)	–	1 143
Réévaluations des régimes complémentaires de retraite	33	2	–	35
Opération de couverture réalisée	51	–	–	51
	<u>1 475 \$</u>	<u>(81) \$</u>	<u>(4) \$</u>	<u>1 390 \$</u>
Soldes (créditeurs) des comptes de report réglementaires				
Compte de stabilisation des tarifs	(131) \$	– \$	3 \$	(128) \$
Avantages du personnel				
Cotisations aux régimes de retraite (a)	(9)	9	–	–
Cotisations au titre des prestations d'invalidité de longue durée	(8)	–	2	(6)
Variation de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées	(185)	(15)	–	(200)
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(4)	–	–	(4)
Opération de couverture réalisée	(5)	–	–	(5)
	<u>(342) \$</u>	<u>(6) \$</u>	<u>5 \$</u>	<u>(343) \$</u>

¹⁾ Le report réglementaire total au titre de l'impôt sur le résultat lié au placement de la Société dans Aireon LLC (« Aireon ») était de 57 \$ au 30 novembre 2017 (55 \$ au 31 août 2017). Le report restant se rapporte à la quote-part de la Société dans les actifs nets de Searidge Technologies Inc.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

4. Incidence des comptes de report réglementaires sur les états financiers (suite)

L'objectif à long terme quant au solde de crédit cible du compte de stabilisation des tarifs est de 7,5 % du total des charges annuelles prévues, déduction faite des autres (produits) et charges, compte non tenu des éléments non récurrents, sur une base continue. Pour l'exercice qui sera clos le 31 août 2018 (l'« exercice 2018 »), le solde cible est de 104 \$ [101 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2017 (l'« exercice 2017 »)].

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence des ajustements au titre de la stabilisation des tarifs et du mouvement net des comptes de report réglementaires sur le résultat net présenté dans l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat net :

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2017	2016
Avant le mouvement net des comptes de report réglementaires		
Produits	347 \$	332 \$
Charges d'exploitation	340	321
Autres (produits) et charges	18	22
Charge d'impôt sur le résultat	–	1
	(11)	(12)
Mouvement net des comptes de report réglementaires		
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs		
Écarts favorables par rapport aux niveaux prévus	–	(17)
Ajustement approuvé initial ¹⁾	3	10
	3	(7)
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires		
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	24	30
Autres avantages du personnel	–	(3)
Placements sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	(15)	(10)
Impôt sur le résultat	2	1
Opérations de couverture réalisées	–	1
	11	19
	14	12
Bénéfice net (perte nette), compte tenu des ajustements au titre de la stabilisation des tarifs et des ajustements aux comptes de report réglementaires	3 \$	– \$

¹⁾ Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité au cours de l'exercice 2018, le conseil a approuvé une diminution du compte de stabilisation des tarifs en conséquence d'une insuffisance prévue. Ainsi, un virement de 10 \$ depuis le compte de stabilisation des tarifs se fait de manière constante au cours de l'exercice (38 \$ au cours de l'exercice 2017).

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

4. Incidence des comptes de report réglementaires sur les états financiers (suite)

a) Cotisations de retraite

Au 30 novembre 2017, les soldes débiteurs des comptes de report réglementaires comprenaient un montant de 15 \$ lié au recouvrement de cotisations de retraite au moyen des redevances d'usage. Au 31 août 2017, les soldes créditeurs des comptes de report réglementaires comprenaient un montant de 9 \$ à cet effet. Le passif au titre des prestations constituées à l'égard des régimes de retraite, déduction faite des reports réglementaires connexes, s'établissait comme suit :

	30 novembre 2017	31 août 2017
Passif au titre des avantages du personnel (note 6)	(1 117) \$	(1 198) \$
Moins :		
Reports réglementaires des ajustements hors trésorerie	1 143	1 251
Excédent des cotisations aux régimes de retraite par rapport à la charge de retraite	26 \$	53 \$
Soldes débiteurs (créditeurs) réglementaires – recouvrement de cotisations	15 \$	(9) \$
(Excédent) insuffisance des charges réglementaires sur les cotisations	41 \$	44 \$

La Société utilise une approche réglementaire pour déterminer la charge nette comptabilisée au résultat net pour les coûts liés aux régimes de retraite. L'objectif de cette approche vise à refléter le coût en trésorerie des régimes de retraite capitalisés dans le résultat net en comptabilisant un ajustement aux comptes de report réglementaires connexes. Ces ajustements réglementaires correspondent à l'écart entre les coûts des régimes de retraite, tels qu'ils sont établis selon l'IAS 19, *Avantages du personnel*, et le coût annuel en trésorerie des régimes en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Le report réglementaire lié aux cotisations de retraite de 15 \$ comprend un recouvrement de 3 \$ sur les cotisations de 44 \$ au titre du déficit de solvabilité effectuées au cours de l'exercice 2017. Le montant total de 44 \$ devrait être recouvré d'ici l'exercice qui sera clos le 31 août 2020. La capitalisation des avantages du personnel par rapport à la charge, compte tenu des ajustements réglementaires, comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net est présentée ci-après.

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2017	2016
État consolidé du résultat net		
Coût des prestations pour services rendus au cours de la période ¹⁾	43 \$	43 \$
Charges financières nettes ¹⁾	10	11
Moins : reports réglementaires	(24)	(30)
	29	24
Cotisations en trésorerie de la Société		
Paiements au titre des prestations pour services rendus au cours de la période en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation	26	24
Recouvrement réglementaire des cotisations au titre du déficit de solvabilité pour l'exercice 2017	3 \$	– \$

¹⁾ Le coût des prestations pour services rendus au cours de la période ne comprend pas le montant de 1 \$ relatif au régime de retraite non capitalisé de la Société (1 \$ pour l'exercice 2017) et les charges financières nettes ne comprennent pas le montant de 1 \$ relatif au régime de retraite non capitalisé de la Société (1 \$ pour l'exercice 2017).

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

5. Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon

Comme il est mentionné à la note 11 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017, la participation totale de la Société dans Aireon a été acquise en cinq tranches de placement. Au 30 novembre 2017, la Société avait investi 150 \$ US (193 \$ CA) [150 \$ US (187 \$ CA) au 31 août 2017]. La Société est représentée par six des onze membres du conseil d'administration d'Aireon. Le placement de la Société dans Aireon prend la forme d'actions privilégiées, qui sont rachetables et convertibles en actions ordinaires.

En date du 30 novembre 2017, la Société avait comptabilisé des passifs d'impôt différé se chiffrant à 44 \$ US (57 \$ CA) (55 \$ CA au 31 août 2017). Le 22 décembre 2017, le gouvernement des États-Unis a adopté une loi prévoyant la réduction du taux d'impôt fédéral des sociétés de 35 % à 21 %. En conséquence, le passif d'impôt différé de la Société devrait refléter ce nouveau taux pour le trimestre qui sera clos le 28 février 2018. Si le nouveau taux d'impôt avait été quasi adopté en date du 30 novembre 2017, le passif d'impôt différé présenté à l'état consolidé résumé de la situation financière aurait été ramené à 29 \$ US (37 \$ CA).

Aireon est une société en démarrage n'exerçant pas d'activités qui a peu de produits et dont la plupart des dépenses sont inscrites à l'actif. Le placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon est comptabilisé à titre d'instrument financier tant que l'option de conversion n'est pas exercée. La Société exerce un contrôle conjoint sur les activités financières stratégiques et les activités d'exploitation, mais ne détient aucune participation; ainsi, l'application de la méthode de la mise en équivalence donnerait lieu à une quote-part du résultat net des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de néant.

L'exercice financier d'Aireon se clôt le 31 décembre. L'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, restreint l'écart entre la date de clôture d'une coentreprise et celle de l'investisseur à au plus trois mois et exige l'ajustement des résultats à la suite de toutes les transactions importantes qui se produisent dans l'intervalle. La Société a choisi d'observer un décalage de deux mois et, par conséquent, l'information en date du 30 novembre 2017, du 30 novembre 2016 et du 31 août 2017 présentée ci-après repose sur des montants se rapportant à la situation financière et à la performance financière d'Aireon au 30 septembre 2017, au 30 septembre 2016 et au 30 juin 2017, respectivement. Tous les montants sont convertis à partir de montants en dollars américains.

L'information financière d'Aireon au 30 novembre 2017 et pour le trimestre clos à cette date reflète l'adoption de l'IFRS 9. Aucune transaction importante exigeant un ajustement de l'information financière d'Aireon aux 30 novembre 2017 et 2016 et pour les trimestres clos à ces dates ne s'est produite au cours des intervalles.

	30 novembre 2017	31 août 2017
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	56 \$	65 \$
Charges payées d'avance et autres actifs courants	18	14
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	492	488
	<u>566 \$</u>	<u>567 \$</u>
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créiteurs	(7) \$	(8) \$
Produits différés	(1)	–
Passifs non courants		
Passifs financiers	(687)	(670)
	<u>(695) \$</u>	<u>(678) \$</u>
Actifs nets	<u>(129) \$</u>	<u>(111) \$</u>

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

5. Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon (suite)

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2017	2016
Charges d'intérêts	6 \$	2 \$
Perte nette	(19) \$	(5) \$
Autres éléments du résultat global	(1)	(1)
Total du résultat global	(20) \$	(6) \$

6. Avantages du personnel

La Société a comptabilisé les charges nettes suivantes au titre des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

	Trimestres clos les 30 novembre			
	2017	2016	2017	2016
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages	
État du résultat net				
Coût des services rendus au cours de la période	44 \$	44 \$	1 \$	1 \$
Charge liée à la compression	–	–	(1)	–
Coût financier	61	57	2	2
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(50)	(45)	–	–
Total de la charge	55 \$	56 \$	2 \$	3 \$
État des autres éléments du résultat global				
Réévaluations				
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des produits d'intérêts sur les actifs des régimes (Gains actuariels) pertes actuarielles	(226) \$	107 \$	– \$	– \$
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(106) \$	(307) \$	6 \$	(11) \$

Le coût financier net lié aux avantages du personnel d'un montant de 14 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2017 comprend les charges d'intérêts et les produits d'intérêts liés aux actifs des régimes susmentionnés au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, y compris des coûts financiers de 1 \$ liés aux congés de maladie à long terme.

Au cours de l'exercice 2017, la Société a comptabilisé une perte sur compression de 11 \$ relativement aux indemnités de cessation d'emploi, laquelle a été inscrite dans les salaires et avantages du personnel. Au cours du trimestre clos le 30 novembre 2017, la charge liée à la compression a été ajustée à hauteur de 1 \$ afin de refléter les choix faits par les employés syndiqués. Au cours du trimestre clos le 30 novembre 2017, un montant de 26 \$ a été versé dans le cadre du règlement de la compression relative aux indemnités de cessation d'emploi. Le règlement restant sera effectué au cours de l'exercice 2018.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

6. Avantages du personnel (suite)

Les taux d'actualisation moyens pondérés utilisés pour l'établissement des réévaluations sont les suivants :

	Régimes capitalisés			Régimes non capitalisés		
	30 novembre 2017	31 août 2017	30 novembre 2016	30 novembre 2017	31 août 2017	30 novembre 2016
Taux d'actualisation	3,50 %	3,60 %	3,80 %	3,40 %	3,52 %	3,67 %

Les cotisations de la Société à ses régimes de retraite à prestations définies se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2017	2016
Régime de retraite capitalisé		
Coûts des services rendus au cours de la période selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation	26 \$	24 \$
Régime de retraite non capitalisé	1	1
Autres régimes à prestations définies non capitalisés	1	2
Moins les montants capitalisés	(1)	(1)
	<u>27 \$</u>	<u>26 \$</u>

Selon les prévisions préliminaires actuelles reposant sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, la Société s'attend actuellement à verser des cotisations aux régimes de retraite de 91 \$ pour l'exercice 2018 (91 \$ pour l'exercice 2017), et aucun paiement spécial au titre de la continuité de l'exploitation n'est prévu (néant pour l'exercice 2017).

Comme il est mentionné à la note 13 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017, la Société a répondu aux exigences en matière de capitalisation en fonction de la solvabilité de l'année civile 2017 de 58 \$ au moyen de lettres de crédit de 14 \$ et de paiements spéciaux en trésorerie de 44 \$. Au 30 novembre 2017, la Société avait mis en place des lettres de crédit totalisant 477 \$ pour répondre à ses exigences en matière de capitalisation cumulative des régimes de retraite.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

6. Avantages du personnel (suite)

Les avantages du personnel se composent de ce qui suit :

	30 novembre 2017	31 août 2017
Actif comptabilisé au titre des prestations d'invalidité de longue durée	10 \$	11 \$
	30 novembre 2017	31 août 2017
Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies capitalisées	(6 978) \$	(6 794) \$
Juste valeur des actifs des régimes	5 861	5 596
Passif lié aux obligations au titre des prestations définies capitalisées	(1 117)	(1 198)
Passif lié aux obligations au titre des prestations définies non capitalisées	(100)	(97)
Passif lié aux obligations au titre des autres prestations définies non capitalisées	(227)	(246)
Passif comptabilisé au titre des régimes à prestations définies	(1 444)	(1 541)
Passifs au titre des avantages du personnel à long terme	(47)	(45)
Total des passifs au titre des avantages du personnel à long terme	(1 491) \$	(1 586) \$

7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composaient de ce qui suit :

	Terrains et bâtiments	Systèmes et matériel	Actifs en cours de développement	Total
Coût				
Solde au 31 août 2017	227 \$	626 \$	102 \$	955 \$
Entrées	–	–	20	20
Transferts	9	3	(12)	–
Solde au 30 novembre 2017	236 \$	629 \$	110 \$	975 \$
Cumul de l'amortissement				
Solde au 31 août 2017	39 \$	211 \$	– \$	250 \$
Amortissement	4	18	–	22
Solde au 30 novembre 2017	43 \$	229 \$	– \$	272 \$
Valeurs comptables				
Au 31 août 2017	188 \$	415 \$	102 \$	705 \$
Au 30 novembre 2017	193 \$	400 \$	110 \$	703 \$

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composaient de ce qui suit :

	Droit de navigation aérienne	Logiciels achetés	Logiciels maison	Actifs en cours de développement	Total
Coût					
Solde au 31 août 2017	702 \$	165 \$	193 \$	43 \$	1 103 \$
Entrées	–	–	–	19	19
Sorties et radiations	–	–	–	(1)	(1)
Transferts	–	4	14	(18)	–
Solde au 30 novembre 2017	<u>702 \$</u>	<u>169 \$</u>	<u>207 \$</u>	<u>43 \$</u>	<u>1 121 \$</u>
Cumul de l'amortissement					
Solde au 31 août 2017	75 \$	53 \$	45 \$	– \$	173 \$
Amortissement	7	4	5	–	16
Solde au 30 novembre 2017	<u>82 \$</u>	<u>57 \$</u>	<u>50 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>189 \$</u>
Valeurs comptables					
Au 31 août 2017	627 \$	112 \$	148 \$	43 \$	930 \$
Au 30 novembre 2017	<u>620 \$</u>	<u>112 \$</u>	<u>157 \$</u>	<u>43 \$</u>	<u>932 \$</u>

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

9. Instruments financiers et gestion des risques financiers

Sommaire des instruments financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers de la Société par catégories de classement et comprend le classement dans la hiérarchie des justes valeurs de chaque instrument financier, tel qu'il est décrit à la note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017. À l'exception de la dette à long terme, la valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société s'approche de leur juste valeur.

	30 novembre 2017		Hiérarchie des justes valeurs
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat net	
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹⁾	227 \$	– \$	
Débiteurs et autres	92	–	
Placements courants			
Fonds de réserve pour le service de la dette ²⁾	70	–	
Autres actifs courants			
Actifs dérivés ³⁾	–	1	Niveau 2
Placement sous forme d'actions privilégiées ⁴⁾	–	365	Niveau 3
Autres actifs non courants			
Placements ⁵⁾		1	Niveau 3
Créances à long terme	3	–	
	<u>392 \$</u>	<u>367 \$</u>	
Passifs financiers			
Fournisseurs et autres créditeurs			
Dettes fournisseurs et charges à payer	213 \$	– \$	
Passifs dérivés ³⁾	–	1	Niveau 2
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)			
Obligations et billets à payer ⁶⁾	1 595	–	
Passifs dérivés à long terme ³⁾	–	11	Niveau 2
	<u>1 808 \$</u>	<u>12 \$</u>	

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

9. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Sommaire des instruments financiers (suite)

La Société a adopté l'IFRS 9 en date du 1^{er} septembre 2017 et l'a appliquée rétrospectivement. Elle a toutefois choisi de ne pas retraiter les montants des périodes comparatives conformément aux exigences transitoires. Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers de la Société par catégories de classement au 31 août 2017 conformément à l'IAS 39 et à la méthode comptable précédente de la Société.

	31 août 2017				Hiérarchie des justes valeurs
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net	Autres passifs financiers	
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹⁾	222 \$	– \$	– \$	– \$	
Débiteurs et autres	102	–	–	–	
Placements courants					
Fonds de réserve pour le service de la dette	–	95	–	–	Niveau 1
Placement sous forme d'actions privilégiées ⁴⁾	–	–	350	–	Niveau 3
Autres actifs non courants					
Créances à long terme	3	–	–	–	
	<u>327 \$</u>	<u>95 \$</u>	<u>350 \$</u>	<u>– \$</u>	
Passifs financiers					
Fournisseurs et autres créditeurs					
Dettes fournisseurs et charges à payer	– \$	– \$	– \$	227 \$	
Passifs dérivés ³⁾	–	–	1	–	Niveau 2
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)					
Obligations et billets à payer ⁶⁾	–	–	–	1 595	
Passifs dérivés à long terme ³⁾	–	–	12	–	Niveau 2
	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>	<u>13 \$</u>	<u>1 822 \$</u>	

¹⁾ La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des placements à court terme de 80 \$ au 30 novembre 2017 (79 \$ au 31 août 2017).

²⁾ Au cours du trimestre clos le 30 novembre 2017, la Société a effectué un prélèvement de 25 \$ sur l'excédent de fonds du fonds de réserve pour le service de la dette.

³⁾ Les actifs et passifs dérivés courants et non courants sont inscrits à la juste valeur déterminée en fonction des taux de change en vigueur sur le marché et des taux d'intérêt à la date de clôture.

⁴⁾ La juste valeur du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon repose sur le prix payé par trois autres fournisseurs de services de navigation aérienne d'importance, soit ENAV (Italie), Irish Aviation Authority (l'« IAA ») et Naviar (Danemark) (les « investisseurs supplémentaires »), pour des actions privilégiées d'Aireon comportant essentiellement les mêmes caractéristiques, puisqu'il a été déterminé que cela représente la meilleure estimation de la juste valeur. Se reporter à la note 9 a) i) pour obtenir de plus amples renseignements sur la juste valeur.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

9. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Sommaire des instruments financiers (suite)

- ⁵⁾ La juste valeur de cet actif financier a été établie selon une méthode fondée sur les flux de trésorerie actualisés.
- ⁶⁾ La juste valeur des obligations et des billets à payer de la Société est classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, étant donné qu'elle est établie selon les cours vendeur en vigueur sur le marché secondaire à la date de clôture. Au 30 novembre 2017, la juste valeur s'établissait à 1 827 \$ (1 835 \$ au 31 août 2017), compte tenu des intérêts courus de 22 \$ (22 \$ au 31 août 2017).

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs depuis le 31 août 2017.

Le tableau qui suit résume l'évolution de la juste valeur du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, qui est classé au niveau 3 :

	<u>Placement sous forme d'actions privilégiées</u>
Juste valeur au 31 août 2017	350 \$
Augmentation nette de la juste valeur ¹⁾	3
Incidence du change	12
Juste valeur au 30 novembre 2017	<u>365 \$</u>

- ¹⁾ L'augmentation nette de la juste valeur comprend des produits de dividendes accumulés.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

9. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Instruments financiers dérivés

À l'occasion, la Société détient des swaps de taux d'intérêt à terme et instruments à terme sur obligations ainsi que des contrats de change à terme pour couvrir les risques liés aux fluctuations des taux de changes et des taux d'intérêt. Le calendrier ainsi que la façon dont nous gérons ces risques varient pour chaque élément selon notre évaluation du risque et des autres possibilités de gérer le risque.

Le tableau suivant présente les instruments financiers dérivés auxquels la Société a appliqué la comptabilité de couverture.

30 novembre 2017						
Valeur comptable						
Taux du contrat	Montant notionnel des instruments de couverture en dollars CA	Actifs	Passifs	Classement à l'état de la situation financière	Variations de la juste valeur utilisées dans le calcul de l'inefficacité	
<i>Couvertures de flux de trésorerie</i>						
Risque de taux d'intérêt						
Swaps de taux d'intérêt ¹⁾	2,79640	175 \$	– \$	10 \$	Passifs dérivés	– \$
Swaps de taux d'intérêt ¹⁾	2,77800	25 \$	– \$	1 \$	Passifs dérivés	1 \$
Instruments à terme sur obligations ²⁾	1,76400	137 \$	– \$	1 \$	Fournisseurs et autres créditeurs	– \$
31 août 2017						
Valeur comptable						
Taux du contrat	Montant notionnel des instruments de couverture en dollars CA	Actifs	Passifs	Classement à l'état de la situation financière	Variations de la juste valeur utilisées dans le calcul de l'inefficacité	
<i>Couvertures de flux de trésorerie</i>						
Risque de change						
Contrat de change à terme ³⁾	1,10070	16 \$	– \$	– \$	s. o.	(3) \$
Contrat de change à terme ⁴⁾	1,34383	20 \$	– \$	– \$	s. o.	– \$
Risque de taux d'intérêt						
Swaps de taux d'intérêt ¹⁾	2,79640	175 \$	– \$	10 \$	Passifs dérivés	37 \$
Swaps de taux d'intérêt ¹⁾	2,77800	25 \$	– \$	2 \$	Passifs dérivés	5 \$
Instruments à terme sur obligations ²⁾	1,76400	137 \$	– \$	1 \$	Fournisseurs et autres créditeurs	(1) \$

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

9. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Instruments financiers dérivés (suite)

- 1) La Société détient des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir le coût de refinancement d'une tranche des billets d'obligation générale de série BMT 2009-1 d'un montant de 350 \$ qui arriveront à échéance le 17 avril 2019.
- 2) La Société détient un contrat à terme sur obligations dans le but d'atténuer l'incidence éventuelle d'une hausse des taux d'intérêt sur le coût de refinancement des billets d'obligation générale de série BMT 2013-1 qui viendront à échéance le 19 avril 2018.
- 3) La Société détenait de la trésorerie en lien avec la couverture du coût en dollars canadiens de la quatrième tranche du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon versée au cours de l'exercice 2017. Le contrat à terme visant l'achat de 15 \$ US (16 \$ CA) est arrivé à échéance en juin 2015.
- 4) La Société détenait un contrat à terme visant l'achat de 15 \$ US (20 \$ CA) supplémentaires afin de couvrir le coût en dollars canadiens de la cinquième tranche du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon versée au cours de l'exercice 2017.

Les relations de couverture de la Société pourraient donner lieu à de l'inefficacité si les transactions ne se matérialisent pas au moment prévu ou par suite de changements au risque de contrepartie.

Le tableau suivant présente un sommaire des éléments de couverture des autres éléments du résultat global.

	Trimestres clos les	
	30 novembre	
	2017	2016
Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		
Contrats de change à terme	– \$	1 \$
Swaps de taux d'intérêt	1	35
	<u>1 \$</u>	<u>36 \$</u>

Pour les trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016, les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie étaient considérés comme totalement efficaces et aucune inefficacité n'a été comptabilisée dans le résultat net.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

9. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Gestion des risques financiers

La Société est exposée à plusieurs risques, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque lié aux prix, le risque de crédit et le risque de liquidité, du fait qu'elle détient des instruments financiers. L'exposition de la Société aux risques financiers et sa façon de gérer chacun de ces risques sont décrites aux paragraphes a) à c) de la note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017. Ces risques, ainsi que la gestion par la Société de son exposition à ces risques, n'ont pas changé significativement au cours du trimestre clos le 30 novembre 2017, à l'exception de ce qui suit.

a) Risque de marché

i) Risque lié à d'autres prix :

Comme il a été mentionné à la note 5, la juste valeur du placement de la Société dans Aireon a augmenté pour s'établir à 365 \$ au 30 novembre 2017 (350 \$ au 31 août 2017). Une variation de 5 % de la juste valeur aurait fait varier les produits financiers (autres charges financières) d'environ 12 \$ US (15 \$ CA) au 30 novembre 2017 [12 \$ US (15 \$ CA) au 31 août 2017].

Aireon est une coentreprise qui offrira une capacité de surveillance par satellite mondiale aux fournisseurs de services de navigation aérienne du monde entier. Aireon devrait commencer ses activités plus tard au cours de l'année civile 2018.

Les risques suivants ont été relevés en ce qui concerne le placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon :

- des délais supplémentaires pourraient survenir;
- la technologie pourrait ne pas fonctionner de la façon prévue;
- les ententes visant la vente de données pourraient ne pas atteindre les niveaux attendus;
- le crédit relais à court terme ou à long terme pourrait ne pas être obtenu.

La liquidité d'Aireon a été mise à l'épreuve par les délais dans le lancement des satellites transportant la charge utile d'Aireon. C'est pourquoi certaines conditions visant l'atteinte de jalons relativement au paiement des quatrième et cinquième tranches du placement ont été levées. Aireon s'efforce actuellement d'obtenir un crédit relais à court terme ainsi qu'un crédit relais à long terme subséquent auprès d'une grande banque internationale. Le crédit relais devrait procurer à Aireon la liquidité dont elle a besoin jusqu'à l'entrée en fonction du système. D'autres délais pourraient accroître la pression sur la liquidité d'Aireon, ce qui pourrait nécessiter un crédit relais supplémentaire. Après le 30 novembre 2017, la Société s'est engagée à fournir à Aireon une facilité à court terme d'un montant maximal de 29 \$ US (37 \$ CA), au besoin.

La Société estime que son placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon dégagera les rendements escomptés. Le prix payé par les investisseurs supplémentaires constitue la meilleure indication de la juste valeur au 30 novembre 2017.

NAV CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres clos les 30 novembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

10. Engagements

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés de la Société liés à ses passifs financiers, à ses engagements en capital et à ses contrats de location simple au 30 novembre 2017 :

	Paiements restants – pour les exercices qui seront clos les 31 août						
	Total	2018	2019	2020	2021	2022	Par la suite
Dettes fournisseurs et charges à payer	191 \$	191 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Passifs dérivés	12	1	11	–	–	–	–
Dettes à long terme (y compris la partie courante) ^{1), 2)}	1 600	375	275	25	275	25	625
Paiements d'intérêts ²⁾	592	57	69	53	46	39	328
Engagements en capital ³⁾	135	75	13	15	6	4	22
Contrats de location simple	38	7	8	7	7	7	2
	<u>2 568 \$</u>	<u>706 \$</u>	<u>376 \$</u>	<u>100 \$</u>	<u>334 \$</u>	<u>75 \$</u>	<u>977 \$</u>

1) Les paiements représentent un principal de 1 600 \$. La Société entend refinancer ses emprunts en principal à leurs dates d'échéance. La Société peut choisir de rembourser une partie de ces emprunts avec les liquidités disponibles ou d'augmenter la taille d'un refinancement pour générer des liquidités additionnelles ou à d'autres fins, ou encore d'également racheter intégralement ou en partie une émission avant sa date d'échéance prévue.

2) De plus amples renseignements sur les taux d'intérêt et les dates d'échéance de la dette à long terme sont présentés à la note 16 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017.

3) La Société a des engagements fermes en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles qui s'élevaient à 135 \$ au 30 novembre 2017 (141 \$ au 31 août 2017).